

## **DELIBERATION N° D.2020.07.15**

### **du Conseil communautaire du 7 juillet 2020**

**Organismes en charge du traitement et de la destruction des déchets.**  
**Désignation des représentants de la communauté d'agglomération de Versailles**  
**Grand Parc.**

**Mandature 2020-2026.**

**-Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne (SYCTOM)**

**-Syndicat intercommunal pour la destruction d'ordures ménagères et la production d'énergie (SIDOMPE)**

**-Syndicat intercommunal pour le traitement des résidus urbains de la Boucle de la Seine (SITRU).**

Date de la convocation : 1 juillet 2020  
Date d'affichage : 9 juillet 2020  
Nombre de conseillers en exercice : 76  
Secrétaire de séance : Charles RODWELL  
Rapporteur : M. François DE MAZIERES

**Président:** M. François DE MAZIERES

**Sont présents :**

M. Jacques ALEXIS, M. Renaud ANZIEU, Mme Marie-Hélène AUBERT, M. Tanneguy AUDIC DE QUERNEN, Mme Vanessa AUROY, M. Michel BANCAL, M. Jean-François BARATON, Mme Martine BELLIER, M. Philippe BENASSAYA, M. Patrice BERQUET, Mme Anne-Sophie BODARWE, Mme Marie BOELLE, M. Fabien BOUGLE, Mme Annick BOUQUET, Mme Sonia BRAU, M. Philippe BRILLAULT, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, Mme Violaine CHARPENTIER, M. Jean-Pierre CONRIE, M. Gilles CURTI, Mme Sylvie D'ESTEVE, M. François DARCHIS, Mme Emmanuelle DE CREPY, M. Olivier DE LA FAIRE, M. François DE MAZIERES, M. Olivier DELAPORTE, M. Richard DELEPIERRE, Mme Elodie DEZECOT, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Bruno DREVON, Mme Lydie DUCHON, Mme Lydie DULONGPONT, Mme Laëtitia GAIGNARD-VIOT, M. Stéphane GRASSET, M. Kamel HAMZA, Mme Jocelyne HANNIER, Mme Jane-Marie HERMANN, M. Arnaud HOURDIN, Mme Nathalie JAQUEMET, Mme Anne-Lise JOSSET, M. Christophe KONSDORFF, Mme Magali LAMIR, M. Henri LANCELIN, Mme Géraldine LARDENNOIS, M. Jean Pierre LAROCHE DE ROUSSANE, M. Olivier LEBRUN, M. Erik LINQUIER, M. Emmanuel LION, Mme Lucie LONCLE DUDA, M. Jean-Philippe LUCE, Mme Florence MELLOR, M. Alain NOURISSIER, M. Philippe PAIN, Mme Valérie PECRESSE, Mme Anne PELLETIER-LE-BARBIER, Mme Sylvie PIGANEAU, M. Gwilherm POULLENNEC, Mme Pascale RENAUD, M. Benoît RIBERT, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, M. Richard RIVAUD, M. Charles RODWELL, Mme Dominique ROUCHER, M. Alain SANSON, Mme Martine SCHMIT, M. Jean-Christian SCHNELL, Mme Anne-France SIMON, M. Pascal THEVENOT, M. Marc TOURELLE, M. Luc WATTELLE.

**Absents excusés:**

Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Jean-Michel ISSAKIDIS.  
Mme Laurence AUGERE (pouvoir à M. Jean-Christian SCHNELL), M. Pierre SOUDRY (pouvoir à Mme Sylvie D'ESTEVE), Mme Christine CARON (pouvoir à M. Olivier LEBRUN), Mme Marie-Laure BOURGOUIN-LABRO (pouvoir à Mme Emmanuelle DE CREPY).

\*\*\*\*\*

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu la loi n°2009-967 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement du 3 août 2009 ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5216-5, L.5211-61 et L.2121-21 ;

Vu le Code de l'environnement ;

Vu les délibérations du Conseil communautaire portant sur l'adhésion de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc aux syndicats de traitement et de destruction des déchets.

SIDOMPE, SYCTOM et SITRU ;

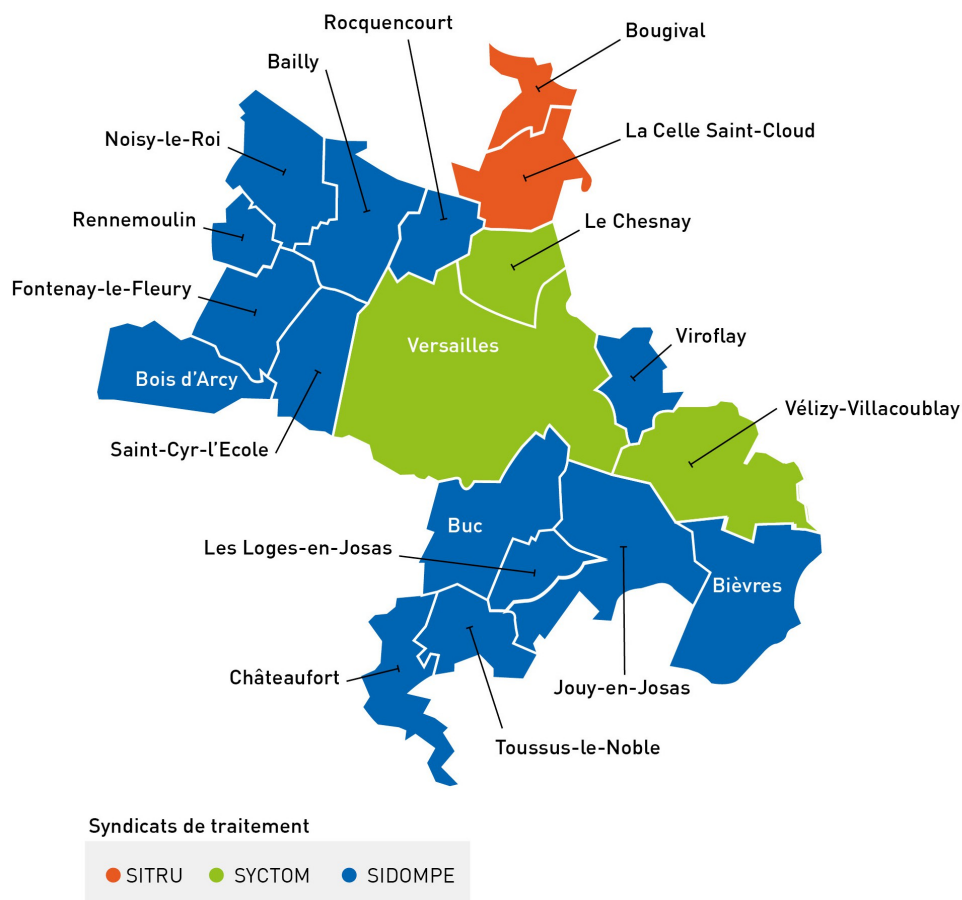
Vu les statuts des syndicats de traitement et de destruction des déchets SIDOMPE, SYCTOM et SITRU.

- Au titre de sa compétence Environnement, la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc exerce de plein droit au lieu et place de ses communes membres la gestion du traitement et de la destruction des déchets.

À ce titre, la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc adhère aux organismes suivants :

- Syndicat intercommunal pour la destruction d'ordures ménagères et la production d'énergie (SIDOMPE) ;
- Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne (SYCTOM) ;
- Syndicat intercommunal pour le traitement des résidus urbains de Boucle de la Seine (SITRU).

### ORGANISATION DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES DÉCHETS SUR LE TERRITOIRE



- **Le Syndicat intercommunal pour la destruction d'ordures ménagères et la production d'énergie (SIDOMPE).**

En 1961, une dizaine de communes des Yvelines se sont regroupées et ont créé un syndicat intercommunal pour traiter ensemble les déchets de leurs habitants. Le SIDOMPE a beaucoup évolué

depuis sa création pour devenir, depuis le 31 décembre 2004, un syndicat mixte.

Le SIDOMPE, Syndicat mixte pour la destruction des ordures ménagères, traite les déchets de 116 communes réparties en 7 collectivités pour une population totale de plus de 467 000 habitants.

Le SIDOMPE est propriétaire :

- de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Thiverval-Grignon, qui a pour mission de faire réaliser, dans les meilleures conditions techniques-écologiques et économiques, l'incinération des déchets ménagers et assimilés, tout en produisant de l'énergie.
- du Centre de Tri qui est chargé du traitement des emballages ménagers recyclables.

Conformément aux statuts du SIDOMPE, chaque commune membre de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc dispose d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant appelés à siéger au sein des comités syndicaux du SIDOMPE.

o **Le Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne (SYCTOM).**

Le SYCTOM, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, est le premier opérateur public européen de traitement et de valorisation des déchets ménagers.

Un service public au bénéfice de 6 millions d'habitants, de 85 communes d'Île-de-France réparties dans 12 territoires adhérents.

Pour assurer sa mission, il dispose de 10 unités de traitement et d'un réseau de déchèteries :

- centres de tri de collecte sélective,
- centres de valorisation énergétique,
- centre de transfert.

Le SYCTOM réceptionne les flux de déchets collectés par les collectivités adhérentes : ordures ménagères, collecte sélective, déchets alimentaires et objets encombrants.

Conformément aux statuts du SYCTOM, chaque commune membre de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc dispose d'un représentant titulaire appelé à siéger au sein des comités syndicaux du SYCTOM.

o **Le Syndicat intercommunal pour le traitement des résidus urbains de Boucle de la Seine (SITRU).**

Au titre du traitement des déchets ménagers et assimilés, le SITRU a pour objet le transport, le transfert, le réemploi, le tri (y compris déchèterie), la valorisation matière, la valorisation énergétique ainsi que l'élimination des déchets ménagers et assimilés produits sur son territoire, ou apportés par des tiers extérieurs.

Conformément aux statuts du SITRU, chaque commune membre de Versailles Grand Parc dispose de trois délégués titulaires et d'un délégué suppléant appelés à siéger au sein des comités syndicaux du SITRU pour la compétence « traitement des déchets ménagers et assimilés ».

- En application des articles L.5211-1 et L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, les votes ont lieu au scrutin secret ou, si le Conseil communautaire le décide à l'unanimité, au scrutin public.

Les candidats sont appelés à se faire connaître.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'adoption du Conseil communautaire :

-----

**APRES AVOIR DELIBERE, DECIDE,**

- 1) de désigner au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, les nouveaux délégués titulaires et suppléants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour siéger en tant que membres à voix délibérative au sein du comité syndical du Syndicat intercommunal pour la destruction d'ordures ménagères et la production d'énergie (SIDOMPE) :

SIDOMPE		
COMMUNES	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
BAILLY	Charlotte Logeais	Caroline Bouis
BIÈVRES	Hubert Hacquard	Marianne Ferry
BOIS D'ARCY	Jérémy Demassiet	Jean-Philippe Luce
BUC	Jean-Christophe Hilaire	Bernard Million-Rousseau
CHÂTEAUFORT	Philippe Pain	Patrice Berquet

<b>FONTENAY-LE-FLEURY</b>	Alain Sanson	Yannick Le Goaec
<b>JOUY-EN-JOSAS</b>	François Bréjoux	Caroline Vigier
<b>LES LOGES-EN-JOSAS</b>	Olivier Lucas	Jean-Cosme Riviere
<b>NOISY-LE-ROI</b>	Marc Tourelle	Roch Dossou
<b>RENNEMOULIN</b>	Patrick Lainé	Pierre Lecutier
<b>LE CHESNAY-ROQUENCOURT (pour la partie Rocquencourt)</b>	Violaine Charpentier	Benoît Ribert
<b>SAINT-CYR-L'ÉCOLE</b>	Kamel Hamza	Isidro Dantas
<b>TOUSSUS-LE-NOBLE</b>	Muriel Costermans	François Cheron
<b>VIROFLAY</b>	Jean-Michel Issakidis	Isabelle Coquelle - Ricq

- 2) de désigner au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, les nouveaux délégués de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour siéger en tant que membres à voix délibérative au sein du comité syndical Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne (SYCTOM) :

<b>SYCTOM</b>	
<b>COMMUNES</b>	<b>DÉLÉGUÉS</b>
<b>LE CHESNAY-ROQUENCOURT (pour la partie Le Chesnay)</b>	Richard Delepierre
<b>VELIZY-VILLACOUBLAY</b>	Pascal Thévenot
<b>VERSAILLES</b>	Philippe Pain

- 3) de désigner au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, les nouveaux délégués de Versailles Grand Parc pour siéger en tant que membres à voix délibérative au sein du comité syndical du Syndicat intercommunal pour le traitement des résidus urbains (SITRU) :

<b>SITRU</b>		
<b>COMMUNES</b>	<b>DÉLÉGUÉS TITULAIRES</b>	<b>DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS</b>
<b>BOUGIVAL</b>	Luc Wattelle	Jean-Michel Hua
	Vincent Mezure	
	Jean-Marie Clermont	
<b>LA CELLE SAINT-CLOUD</b>	Jean-Christian Schnell	Laurent Boumendil
	Richard Lejeune	
	Vincent Pouyet	

\*\*\*\*\*

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : 70

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de suffrages exprimés : 74 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à la majorité par 72 voix , 2 voix contre (Monsieur Renaud ANZIEU, Monsieur Fabien BOUGLE.)

*Cet acte est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage.*